



## Mairie

Du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h  
Samedi  
de 9h à 12h

2, rue de la Mairie  
29400 Plouneventer  
Tél : 02.98.20.81.57  
Fax : 02.98.20.91.05  
[plouneventer@orange.fr](mailto:plouneventer@orange.fr)  
[www.plouneventer.fr](http://www.plouneventer.fr)

## Le Maire reçoit :

Sur rendez-vous, le matin,  
de lundi au samedi (sauf le jeudi)

Les Adjoints reçoivent sur rendez-vous

## Agence Postale Communale



Mardi : 8h30 – 12h  
Mercredi : 10h – 12h / 14h30 – 17h  
Jeudi : 10h – 12h  
Vendredi : 14h – 16h30  
Samedi : 9h30 – 12h  
  
02.98.20.81.76

## Ecole du Sacré Cœur

10, rue de Kermaria  
02.98.20.81.41

Collecte de journaux  
Samedi 11 février

## Bibliothèque

Mercredi : 10h30 – 12h  
Jeudi : 11h – 12h  
Vendredi : 10h – 12h  
Samedi : 10h30 – 12h

02.98.20.92.38  
[bibliotheque-plouneventer@laposte.net](mailto:bibliotheque-plouneventer@laposte.net)

## DEMOGRAPHIE 2011

45, c'est le nombre de bébés plouneventériens qui ont vu le jour en 2011 (39 en 2010), et, à l'inverse de l'année dernière, les filles devançant les garçons puisqu'elles sont 22 pour 20 garçons. En ce qui concerne les prénoms, la diversité est de mise. En effet, 44 prénoms différents ont été choisis. Les filles se prénomment : Alice, Anaïs, Eléa, Elise, Gabrielle, Lélie, Liboubane, Loane, Lola, Louanne, Lucy, Lylou, Maëlie, Maïwenn, Margot, Maud, Neela, Nina, Noéline, Oxane, Sarah, Sophia, Tess, Youna. Chez les garçons on trouve : Adrien, Alex, Drice, Enzo, Esteban, Evann, Gaël, Hugo (2), Ilan, Ivann, Lenzo, Naïm, Nino, Sacha, Simon, Thomas, Tiago, Tom, Valentin, Yanis.

Du côté des mariages, les chiffres restent stables puisque 8 couples se sont unis en 2011 tout comme en 2010.

Le nombre de décès enregistrés a légèrement augmenté : 12 décès (4 femmes et 8 hommes) contre 8 en 2010.

Aujourd'hui, la population officielle est de 1 843 habitants (INSEE).

Le **recensement de la population** est en cours actuellement, **jusqu'au 19 février**. Merci de signaler en mairie si vous vous absentez pendant cette période.

## Etat Civil

### Naissances :

**Liboubane DANIEL**, 18 rue Georges Guynemer, née et décédée le 4 décembre.  
**Lenzo QUÉMÉNEUR**, 13 rue Louis Blériot, le 20 décembre.  
**Lélie BONTÉ**, Rumpoulzic, le 22 décembre.  
**Heidi LOAEC**, 8 rue du 19 mars 1962, le 12 janvier.

### Mariage :

**Erwan DANIEL**, menuisier, et **Delphine NEDELEC**, assistante maternelle, domiciliés 18 rue Georges Guynemer, le 14 janvier.

### Décès :

**Philippe GOURLAOUEN**, 53 ans, Château de Brézal, le 28 décembre.  
**Marie Yvonne BILHANT**, 80 ans, Kerporziou, le 23 décembre.  
**Marie-Jeanne PERSON** veuve **ABGRALL**, 99 ans, Inizibien, le 24 décembre.

## Urbanisme

### Non opposition à déclaration préalable :

**MIOSSEC Florian**, **extension d'habitation**, 5 rue du Penquer.  
**CORRE Alain**, **sas d'entrée**, Résidence Ker Anna.  
**LE BRIS Christophe**, **remplacement d'une fenêtre**, 13 rue de la Mairie.  
**GONZALEZ V. et VINCHON A.**, **remplacement de fenêtres et porte, pose d'un portail, portillon et grillage**, 6 cité des Rosiers

### Permis de construire accordés :

**QUEFFELEC Jean-Paul**, **extension garage**, 1 rue de Mesgloaguen.  
Commune de Plouneventer, **vestiaires**, Rue du Stade.

### Relais Parents Ass. Maternelles

Permanences en mairie, de 9h à 12h,  
les jeudis **9, 16 et 23 février**.

Temps d'éveil le jeudi 2 février  
(sur inscription).

Permanences à Landivisiau (sur RDV) :

les mercredis **15, 22 et 29 février**, de 17h à 20h.  
les vendredis **3, 10 et 17 février**, de 12h à 13h.

**Contact :**

du lundi au vendredi (9h/12h30 et 13h30/17h)

**02.98.24.97.15**

**[rpam.paysdelandivisiau@gmail.com](mailto:rpam.paysdelandivisiau@gmail.com)**

### Mission Locale

Accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans  
en recherche d'insertion professionnelle et  
sociale (formation, emploi...).

Prendre rendez-vous au 02.98.68.67.64

### Permanences Habitat

Communauté de communes de Landivisiau,  
Zone de Kerven

#### **OPAH**

(Information et assistance pour les subventions en  
faveur de l'amélioration de l'habitat)

**Mercredis 1<sup>er</sup> et 15 février**  
**de 10h30 à 12h**

#### **ADIL**

(Questions juridiques financières et fiscales dans le  
domaine du logement)

**Mardi 14 février de 9h à 12h**

Pour un projet d'accèsion à la propriété,  
prendre un rendez-vous préalable au :  
02.98.53.23.24 / 02.98.46.37.38

### Messes de février

**Samedi 4** : 18h à Plounéventer

**Dimanche 5** : 10h30 à Bodilis

**Samedi 11** : 18h à Plounéventer

**Dimanche 12** : 10h30 à Plounéventer

**Samedi 18** : 18h à Plounéventer

**Dimanche 19** : 10h30 à St-Derrien

**Samedi 25** : à 18h à Plounéventer

**Dimanche 26** : 10h30 à St-Servais – 1<sup>er</sup> dimanche  
de carême – repas de l'ensemble paroissial à la  
salle polyvalente de St-Servais

Baptêmes :

Marie Michelle ILY au 02.98.20.88.16.

Mariages :

Marie Françoise CARIOU au 02.98.20.83.12.

Obsèques :

Jean Paul ABHERVE-GUEGUEN au 02.98.20.86.58  
ou 06.79.64.04.23.

## Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement

Le public est informé que le **projet** de Plan de prévention du bruit dans l'environnement de l'Etat dans le département du Finistère, concernant les **routes nationales 12, 265 et 165** est mis à disposition du public **jusqu'au 14 mars 2012 inclus**, aux jours et heures habituels d'ouverture au public :

- ✓ Dans les mairies des communes concernées, dont Plounéventer
- ✓ En préfecture de Quimper,
- ✓ En Sous-Préfecture de Châteaulin, de Morlaix et de Brest
- ✓ A la Direction départementale des territoires et de la mer à Quimper.

Le projet de PPBE de l'Etat est consultable sur le site Internet de la Direction départementale des territoires et de la mer du Finistère (DDTM 29) :  
**<http://www.finistere.equipement.gouv.fr>**

Un **site « Questions »** est ouvert sur ce même site Internet de la DDTM 29.

Jusqu'au mercredi 14 mars inclus, les personnes pourront :

- Prendre connaissance du dossier de projet en mairie.
- Consigner leurs observations sur un registre ouvert à cet effet dans chacune des mairies ou les adresser par écrit à la DDTM 29/SRS/Unité de Prévention des Risques, 2 boulevard du Finistère, 29325 QUIMPER CEDEX.
- A l'issue de la consultation, les personnes physiques ou morales, pourront prendre connaissance de la note exposant les résultats de la consultation du public et des suites qui leur ont été données. A cette fin, une copie de la note sera déposée en mairie de chaque commune concernée ainsi qu'au siège de la DDTM 29.

## Inventaire des zones humides

Le Syndicat de Bassin de l'Elorn a présenté la cartographie des zones humides le 3 janvier dernier à un groupe de travail communal. Cette carte est consultable en mairie, **du 1<sup>er</sup> au 29 février**, avant la validation de l'inventaire par le comité de suivi.

Renseignements : Syndicat de Bassin de l'Elorn (Nolwenn LE GAC-TOBIE) :

☎ 02.98.25.93.51 – [zh-bocage.syndicatelorn@orange.fr](mailto:zh-bocage.syndicatelorn@orange.fr)

## Projet de reconstitution du bocage

Une étude bocagère effectuée sur l'ensemble du territoire du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) de l'Elorn a permis d'identifier la partie sud de la commune de Plounéventer comme prioritaire pour le lancement **d'une opération collective de restauration du bocage**. Ainsi les agriculteurs et/ou les propriétaires de parcelles agricoles présents sur la zone peuvent bénéficier du **programme Breizh Bocage**. Ce programme consiste à restaurer ou mettre en place des talus et/ou haies afin de limiter les fuites de polluants agricoles et d'améliorer la qualité des eaux. Les ouvrages réalisés sont entièrement pris en charge. Dans un premier temps, un **diagnostic bocager du parcellaire** est réalisé. De ces visites découleront des propositions d'aménagement. Les travaux seront mis en œuvre à partir des propositions qui auront abouti à une signature de convention entre le propriétaire, le locataire (le cas échéant) et le Syndicat de Bassin de l'Elorn.

Si vous êtes intéressés par le projet et que vous souhaitez de plus amples informations n'hésitez pas à contactez la technicienne bocage, Claire AMIL, au 02 98 25 93 51.

## Chutes de tension électrique

Le syndicat intercommunal d'électrification de Lesneven, en partenariat avec le SDEF, souhaite engager une **réflexion sur la qualité de la distribution électrique** sur son territoire. Pour cela nous désirons savoir si vous avez déjà observé des anomalies liées aux chutes de tension, comme des baisses de luminosité de vos éclairages ou des dysfonctionnements fréquents de vos appareils électriques (ordinateur, télévision, plaque à induction...).

Si des chutes de tension sont présentes sur le réseau électrique vous alimentant, alors vous pouvez **vous adresser en mairie** qui transmettra votre réclamation au SDEF (Syndicat Départemental d'Énergie du Finistère).

## Rappel des consignes d'utilisation des bacs à Ordures Ménagères

La collecte des ordures ménagères de votre commune est organisée en porte-à-porte (conteneurs individuels). Pour des raisons techniques liées à la collecte, nous vous demandons d'utiliser uniquement les containers mis à disposition par votre mairie ou la CCPL. **Les conteneurs venant d'autres Communautés de Communes ou non identifiés CC du Pays de Landivisiau ou Mairie ne seront plus collectés.** Si vous n'avez pas de conteneur, adressez-vous à votre mairie. Les conteneurs individuels sont mis à disposition gratuitement par la CCPL. A cette occasion, il vous sera demandé de remplir un contrat de prise en charge.



**LES BACS NON IDENTIFIES  
CC Pays de Landivisiau ou  
Mairie ne seront pas  
collectés**

- ✓ **Jetez vos ordures en sac**, le bac sera plus facile à entretenir et cela évite que des déchets tombent lors de la collecte
- ✓ **Les sacs déposés à côté de votre conteneur ne seront pas collectés.**
- ✓ **Le lavage est à charge de l'habitant**, un conteneur mal entretenu risque d'être refusé à la collecte
- ✓ **Ne mettez pas de housse de protection**, elle peut gêner le travail de collecte.
- ✓ **Présentez votre conteneur la veille du jour de collecte.** L'heure de ramassage pouvant varier selon la charge de travail
- ✓ **Présentez votre conteneur poignée côté route, si possible regroupé avec celui de vos voisins**, de manière à limiter les arrêts-redémarrage du camion et les gênes de circulation.
- ✓ **Ramassez votre conteneur après collecte**, ceci pour ne pas encombrer le passage, Pensez aux poussettes et fauteuils roulants.

**Le non-respect des consignes peut engendrer un refus de collecte. Dans ce cas, un autocollant de refus est apposé sur votre conteneur en guise d'avertissement**

## En 2012, donnons un coup de frein à nos erreurs de tri des emballages !

En 2012, ne relâchons pas nos efforts ! Nous avons trié en 2011, 318 tonnes d'emballages Soit 10,1 Kg par personne. Malgré ces résultats, de nombreuses erreurs persistent. Une ambassadrice de tri se tient à votre disposition pour toute question au 02 98 68 42 41 ou [environnement@pays-de-landivisiau.com](mailto:environnement@pays-de-landivisiau.com).

Voici des exemples de ce que nous avons trouvés dans vos points-tri :



Divers déchets : saladier en bois, tapis de sol, panier de friteuse, guirlande lumineuse → **Ces déchets ne sont pas recyclables et sont à envoyer en déchèterie**



Des cartons bruns → **Les cartons bruns sont à déposer en déchèterie.**

Des ordures ménagères → **Ces déchets ne sont pas recyclables ! Ils sont à mettre dans votre poubelle à ordures ménagères**



Pour ne plus vous trompez, jetez :

1. Ce qui est illustré sur les autocollants présents sur les conteneurs.
2. Déchets plastiques : uniquement ce qui a la forme d'une bouteille ou d'un flacon !
3. Renseignez-vous auprès de votre ambassadrice du tri (02 98 68 42 41) ou demandez votre guide du tri.

**Attention un carton de déchet recyclable a été retrouvé au pied des conteneurs, si les conteneurs sont pleins, veuillez vous rendre à un autre point tri ou stockez chez vous les déchets. Les déchets déposés au pied des conteneurs ne sont pas recyclés !**

## **Conseil municipal**

**15 décembre 2011**

Tous les conseillers sont présents, secrétaire de séance : François Habasque.

### **Point sur la révision de la carte communale**

La commission et les services concernés par la révision de la carte communale se sont réunis le 21 novembre. M. le Maire a présenté les différentes demandes de terrains constructibles.

La commune présente un projet à Mesgloaguen, Mézarnou et Pen ar Valy, et rue de la Mairie.

### **Point sur le dossier vestiaires**

L'appel d'offres a été lancé. Les entreprises ont jusqu'au 23 décembre midi pour y répondre. La commission d'ouverture des plis se réunira le 23 décembre à 13h30.

Le Conseil Général accuse réception de la demande de subvention au titre du programme « équipements sportifs communaux de proximité ».

Une demande de subvention de l'Etat (Ministère de l'Intérieur) sera présentée au sénateur le samedi 17 décembre à 9h30.

### **Commission sociale**

Marie-France Cann remercie tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation des séances de théâtre. Le Maire la remercie également pour sa grande implication.

### **Commission voirie**

Elle se rendra sur le terrain le samedi 24 décembre pour envisager des travaux de busage d'entrées, des aménagements de réseaux de collecte des eaux pluviales rue de la Mairie, ainsi que la réception de la voirie du lotissement de Croas-Hir.

### **Commission sports et loisirs**

Bilan Téléthon : 7 000 € seront versés au Téléthon grâce à la mobilisation et à la générosité des associations et des particuliers.

Une motion de soutien est votée pour l'inscription des jeux et sports traditionnels bretons par l'UNESCO au patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

### **Finances**

Subventions reçues :

Bibliothèque : 7 271 € pour le mobilier, aide versée par le Conseil Général.

Amendes de police : 5 790 € pour le cheminement piéton Allée du Muguet

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Recensement de la population :**

Les 4 agents sont Marie-Odile Plouidy, Isabelle Bertin, Martine Renault et Laurence Riou. Le coordonnateur est Aurélie Balanant.

### **Régularisation cadastrale**

Le conseil municipal décide de lancer la procédure de « bien sans maître » pour régulariser une cession de terrain privé au Département, Cité des Bruyères.

### **Elections 2012**

2 bureaux de vote sont créés pour environ 1 500 électeurs.

## Vie associative et sportive

### ALSH Plounéventer, St-Derrien, St-Servais

06.66.43.46.42

#### *Salle polyvalente à Saint-Servais*

**Mercredi 1<sup>er</sup> février** : *matin* : Festival de crêpe ; *après-midi* : La ronde des jeux

**Mercredi 8 février** : *matin* : Petits chevaux géants ; *après-midi* : L'empire des dés

**Mercredi 29 février** : *matin* : Balade hivernale ; *après-midi* : Le canon à neige

#### *Vacances de Février: Espace de la Fontaine à Saint-Derrien*

Lundi 13	Mardi 14	Mercredi 15	Jeudi 16	Vendredi 17
Dragon de feu	Kakejiku	Lanterne pailletée	Souvenir de Shangai	Riz soufflé
Etoile filante	La roue du hasard	Les mystères de Pékin	Parcours athlétiques	Surprise Party

Lundi 20	Mardi 21	Mercredi 22	Jeudi 23	Vendredi 24
Carnaval en couleurs	<b>Mardi Gras</b> A vos masques !	Traversée impossible	Hochet de fête	Marionnettes en folie
Relais déguisés	<b>Défilé dans le bourg de St Derrien</b>	Mosaïque d'Arlequin	La grande aventure	Conte enchanté

### Comité de Jumelage

**Séjour neige** : Il se déroulera du **vendredi 10 au samedi 18 février 2012**

Suite à des désistements reste encore 5 places libres dans le car. Quelques familles de Ventron sont toujours prêtes à vous accueillir ! **Inscriptions et renseignements auprès d'Eliane et Dominique ROUDAUT au 02 98 20 90 93**

**BREST 2012** : Un groupe d'environ 15 vétérans sera présent pour les fêtes de Brest 2012. Nous organiserons une sortie en bateau sans doute le samedi 14 juillet. Plus d'informations vous seront transmises lors du prochain bulletin et par voie de presse (date, horaires, contacts etc...).

### Oxygène : Marche, Trail, Footing, Course à pied

#### **Section Marche :**

Dimanche 12 février : **Dirinon**, 10 km. Départ à 9h de la place de la Liberté.

Dimanche 26 février : **St-Coulitz**, 10 km, circuit facile. Départ à 13h30 de la place de la Liberté.

**Section Footing/Trail** : Entraînement à 18h30 tous les mercredis.

Mercredis 1<sup>er</sup> et 15 février : entraînement à St Derrien autour du plan d'eau.

Mercredis 8, 22 et 29 février : entraînement à Plounéventer au stade de foot.

#### **Inter-clubs et autre sortie pour tous niveaux**

Dimanche 5 février : **Inter club les Trotteriens Landi** 12 et 18 km. Infos : 02 98 68 32 97.

**Foulée de St Divy** à 14h30 : 6,3 km et à 15h30 : 15 km. Infos : 02 98 20 24 18.

Samedi 11 février : **Trail de l'aber Benoit Lannilis** à 15h : 10km et à 15h15 : 20km. Infos : 02 98 04 07 08.

Dimanche 12 février : **Trail de Trévarez** à 9h15 : 20,5 km, à 10h : 13,5 km. Infos : 02 98 81 74 15.

Dimanche 19 février : **Inter club Redeg 29** à 9h30 : 10 et 16 km. Infos : 02 98 72 22 31.

Dimanche 26 février : **Course du lac de Bourg Blanc** à 10h : 13 km. Infos : 02 98 32 72 30.

### F.N.A.C.A.

Le Comité local de la FNACA organisait le dimanche 18 décembre, à l'Espace Sklerijenn, son traditionnel concours de dominos qualificatif pour le prochain championnat de France. 172 personnes (86 équipes) ont stracké tout l'après-midi.

Résultats : 1<sup>er</sup>) Baron-Tourbot de La Martyre – 2<sup>ème</sup> ex-aequo) Coat-Kerdraon du Folgoët et Simon-Simon de Landerneau.

La coupe communale a été remise à l'équipe constituée par Mmes Laurent et Martin.

**Prochain concours de dominos** : le 8 mai 2012.

## Club de Loisirs et Détente

**Assemblée générale** : Elle aura lieu le **mardi 7 février** à l'espace Sklerijenn. Paiement des cotisations à partir de 11h, suivi d'un repas. Inscriptions auprès de Denise Quéguineur (02.98.20.82.63) pour le jeudi 2.

Les personnes qui souhaitent faire partie du conseil d'administration sont invitées à s'inscrire auprès des responsables pour le jeudi 2 février.

**Théâtre** : 4 représentations auront lieu les samedis 25 février et 3 mars à 20 h 30 et les dimanches 26 février et 4 mars à 14 h 30 à l'espace Sklerijenn. 4 pièces dont une en breton sont au programme. Entrée : 6 €, gratuit jusqu'à 12 ans.

**Qualification dominos et belote pour le secteur du Ponant** : Elle aura lieu à Plougourvest le lundi 20 février à 13 h 30. La qualification se jouera en 4 fois 12 parties par équipes constituées. Mises : 3 €. Inscriptions pour le jeudi 16 février au foyer ou auprès de Denise. La finale aura lieu le mercredi 28 mars à Saint-Frégant.

## Association des riverains de la B.A.N

**Assemblée générale** de l'association des riverains de la B.A.N aura lieu le **vendredi 10 février** à 18h30 à la salle de St-Derrien.

Ordre du jour : bilan moral ; bilan financier ; questions diverses.

La réunion sera suivie d'un pot de l'amitié.

## A noter dans vos agendas

### ★ Soirée crêpes

**Samedi 4** : organisé par l'ALSH, à l'Espace Sklerijenn

### ★ Vide grenier

**Dimanche 5**, organisé par l'école du Sacré Cœur, à la salle polyvalente.

### ★ Théâtre : 4 pièces dont une en breton

**Samedis 25 février et 3 mars** à 20h30 ; **dimanches 26 février et 4 mars** à 14h30, à l'Espace Sklerijenn. 4 pièces dont une en breton, jouées par le club de Loisirs et Détente. Entrée : 6 € ; gratuit -12 ans.

## Les P'tites Annonces

### Offres / Recherches d'emplois

- **Assistante maternelle** dispose d'une place à partir du 1<sup>er</sup> février 2012. ☎ 02 98 20 89 20.

- **Assistante maternelle** avec expérience dispose actuellement d'une place pour un périscolaire et disposera de deux places à plein temps en janvier 2013. Renseignements au 06 03 80 23 84.

- **Cherche personnel** pour plantation d'échalotes. Plouédern. ☎ 06 89 08 89 33.

- **Cherche personnel** pour plantation d'échalotes. Région de Lesneven. ☎ 06 32 20 83 52.

- **MARINE HARVEST KRITSEN** recrute des **Opérateurs/trices de production étudiants/tes (H/F)**. Vous aurez pour tâche d'assurer les différentes opérations permettant la transformation du saumon. Horaires de journée, en 2x8. Actuellement **étudiant/e**, vous êtes motivé/e, et vous souhaitez travailler au moins 5 semaines. Adressez votre CV et votre lettre de motivation à : **MARINE HARVEST KRITSEN / ZA du Vern – BP 50409 / 29404 LANDIVISIAU Cedex** ou par mail à : [mhk.recrutement@marineharvest.com](mailto:mhk.recrutement@marineharvest.com) – ou 02.98.24.99.61

- **ADIA**, partenaire de votre recherche d'emploi en intérim, CDD, CDI, recrute pour une société spécialisée dans la fabrication de matériel agricole ou de chantier, sur Saint-Divy, **Soudeurs (H/F)**. Au sein des ateliers de production, vous serez chargé(e) de lecture de plan, traçage, assemblage par pointage, soudure au procédé semi-auto, contrôle des soudures. Horaires de journée, du lundi au vendredi. Vous justifierez d'une première expérience probante. Contact avec l'agence ADIA de Landivisiau au 02.98.24.70.75 ou envoyez votre candidature par mail : [a124@adia.fr](mailto:a124@adia.fr).

### Immobilier

- **A louer** maison de campagne, Bel-Air, 75 m<sup>2</sup>. RdC : cuisine, salon, buanderie, véranda. Etage : 2 chambres, SdB. Abri jardin. Terrain clos. Loyer : 530 €. Libre à partir du 11 mars 2012. ☎ 06 16 36 71 28.

- **A louer**, Croas-Hir, maison individuelle avec jardin. Cuisine, salon-séjour, 4 chambres, 2 SdB. Cellier, garage, jardin clos. Loyer : 650 €. Libre à partir du 1<sup>er</sup> mars 2012. ☎ 02 98 20 81 52 ou 06 71 77 13 89.

- **A louer**, Plounéventer, maison à la campagne, proximité voie express (3mn). 3 chambres. 550€ (eau et chauffage inclus). Libre de suite. 06.86.80.52.33 (après 16h00) 02.98.20.86.36 (heures des repas ou le soir).

### Véhicule

- **Vends** SEAT Ibiza noire, essence 1.4 fresh 16V, 5 portes, 5 CV, 75 chevaux. Juin 2006. CT OK. 74 000 Km. 5 000 €. ☎ 06 84 47 25 80.

## Pour le prochain bulletin...

Les annonces sont à déposer à la Mairie ou à transmettre par e-mail : [bulletin-ploun@orange.fr](mailto:bulletin-ploun@orange.fr) pour le **lundi 20 février**.

Indiquez votre nom sur votre annonce (celui-ci ne sera pas reporté sur le bulletin).

**Seront publiés dans le bulletin, uniquement les offres et demandes d'emploi ainsi que les offres concernant les logements sur la commune. Les autres annonces peuvent être déposées en Mairie pour affichage.**

**Pour les articles déposés après les délais, la parution ne peut pas être garantie.**